

LOGIQUE MARCHANDE IMBÉCILE

Le damage de pistes raquettes et l'instauration d'un péage sont une aberration qui puise son origine dans le seul intérêt mercantile. La raquette ne doit pas échapper à la logique marchande imbécile, où, la vision à court terme, le profit immédiat, et l'exploitation de la montagne et de ses usagers l'emportent sur toute autre considération.



Par Jean-Marc
Lamory

Accompagnateur en montagne
Chargé de mission FFRP
(formations montagne et milieu enneigé)
Conseiller technique TSL
(fabricant de raquettes à neige)

Quelques dates d'une longue carrière vouée à la promotion d'une pratique de découverte ludique et responsable de la raquette à neige

1983 : premières randonnées à raquettes (1ère traversée du Chablais)

1990 : participation à la mise en place de la formation neige des accompagnateurs en montagne.

1992 : premier topo-guide raquettes (150 randonnées à raquettes en Haute-Savoie, éditions Didier-Richard).

1992 : création de l'Ecole Française de raquette à neige.

1993 : mémento technique "raquette à neige".

1994 : participation à la rédaction du code de bonne conduite des accompagnateurs en montagne.

1995 : livre "la raquette à neige" (éditions Didier-Richard).

2005 : édition les premiers topo-guides avec coordonnées GPS; raquette en Haute-Savoie et en Savoie (éditions Libris).

Au-delà de la négation de l'essence même de ce qu'est la raquette à neige, c'est tout l'espace montagnard et la liberté de le parcourir qui est mis en cause.

Le contre-sens du damage

Les raquettes sont le moyen de locomotion sur neige le plus primitif, le plus simple et le plus naturel. Elles permirent jadis à des peuplades d'Asie centrale de migrer vers le continent Nord Américain par le détroit de Béring, puis aux tribus Amérindiennes de se déplacer sur la neige et ainsi de continuer à chasser pour assurer leur survie.

Permettre de parcourir les terrains recouverts d'une neige poudreuse ou épaisse, non tassée est la raison même de leur invention. Par ailleurs un damage naturel par le passage balise et facilite largement la progression.

Lorsque la neige est damée artificiellement les raquettes deviennent inutiles puisqu'on peut aller à pied. Elles constituent alors une entrave à la marche. La progression sur la neige dure est traumatisante du fait de raquettes rigides. Marcher à raquettes sur une piste damée artificiellement, c'est comme marcher sur une route avec des couverts de lessiveuses aux pieds.

Le damage inutile sert de prétexte pour justifier un service et instituer une taxe.

L'état d'esprit des pionniers bafoué

Des années 80 à 90, 10 ans d'efforts, d'articles, de conférences pour que la raquette, ignorée du grand public sorte de sa marginalité...

Le succès de la raquette à neige est dû essentiellement à l'état d'esprit d'une poignée de passionnés.

Vouloir organiser la raquette à l'image du ski de fond est une aberration qui va à l'encontre de multiples attraits qui font son succès.

D'une activité marginale à une manne providentielle

Je me souviens du temps où les touristes-raquetistes, regardés avec compassion étaient indésirables sur les sites de ski de fond qu'ils encombraient parfois. Mais la politique élitiste des sites

nordiques n'étant pas étrangère à la désaffection du grand public pour le ski de fond, les raquetistes devenus plus nombreux que les fondeurs, apparaissent comme une manne providentielle.

Les centres de ski de fond entendent ainsi récupérer une activité qu'ils méprisaient jadis, pour palier la désaffection du public.

L'espace de liberté se réduit comme une peau de chagrin

On fait de la nature un véritable Luna Park, réduisant la montagne à un simple "terrain de jeu", les stations à des stades ; les sports d'hiver à une industrie comme une autre ; ses activités, des produits ; les vacanciers, des consommateurs... La seule loi étant celle du marché et du profit.

L'espace de liberté, déjà restreint par l'extension des stations, se réduit comme une peau de chagrin. Des secteurs aujourd'hui libres, seront annexés demain par l'extension de pistes damées. *De nombreux sites magnifiques perdront ainsi leur caractère naturel, le plaisir de les découvrir à raquettes, leur substance même.*

Une profession menacée

Les nombreux accompagnateurs en montagne pour lesquels les balades à raquettes constituent une partie importante de leur activité professionnelle, risquent de se voir privés de sites naturels, vierges d'aménagements. En effet, ces secteurs sont déjà rares aux alentours des stations et des sites nordiques. Annexés par les aménagements (balisage et le damage) et devenus payants, ces professionnels devront emmener leurs clients ailleurs... mais où ? *Quand on sait que la raquette représente pour de nombreux accompagnateurs la plus grande part de leurs revenus, il y a de quoi s'inquiéter pour cette profession.*

Des risques aggravés concernant la sécurité et le milieu naturel

Le refus de payer pour simplement marcher sur la neige, risque de conduire certains à s'engager dans des secteurs potentiellement dangereux, ou de perturber l'équilibre du milieu naturel hivernal, particulièrement fragile, en dérangeant la faune. →

➔ *C'est tout le travail éducatif, de fond, accompli depuis plus de 20 ans par les professionnels accompagnateurs en montagne, les fabricants de raquettes et les fédérations de randonneurs qui risquent d'être anéanti.*

Les arguments fallacieux pour justifier une redevance

Il est logique qu'en interrogeant ceux qui empruntent les pistes damées "piétons et raquettes" (qui existent déjà dans de nombreuses stations et sites nordiques) on obtienne un avis favorable au damage, et que ces usagers ne soient pas formellement opposés à une redevance symbolique.

Mais on sait ce qu'est devenue la redevance ski de fond depuis son instauration. Son coût, devenu non négligeable, n'est d'ailleurs pas étranger à la désaffection du public.

Tracer, baliser et entretenir une piste raquette, même damée, est d'un coût ridicule

Le coût d'aménagement d'une piste raquette est très faible. Il équivaut à 1 heure de dameuse de ski alpin, 3 heures de fonctionnement d'un canon à neige. C'est mille fois moins que l'achat d'un seul canon (coût d'installation et de fonctionnement exclus).

L'aménagement des pistes raquettes devrait logiquement faire partie de l'offre globale des stations et sites nordiques. Les raquettistes étant par ailleurs des consommateurs d'autres activités de loisirs et de tourisme ils participent au développement de l'économie montagnarde.

Les piétons taxés également ?!

La plupart des sentiers "piétons" tracés jadis pour permettre aux non-skieurs de se promener sur des chemins, plutôt que sur le bord des routes, ont été réintitulés "piétons et raquettes". Si ces sentiers deviennent payant pour les raquettistes, le deviendront-ils pour les piétons ?

Dans ce cas c'est un droit d'accès qui est réclamé, au prétexte du coût d'un aménagement très discutable.

Fédérations abusées et pratiquants désabusés

Les fédérations, membres associées de Nordique France (notamment, FFME, FFRP, FCAM, FFCO et le SNAM) ont admis l'éventualité d'une redevance modique sous la réserve expresse de 4 conditions indissociables : balisage, damage sécurité et accueil. Mais l'amendement à la loi, concernant l'extension de la redevance ski de fond, laisse la porte ouverte à des initiatives allant à l'encontre des garanties demandées. De nombreux sites ne se gêneront pas pour étendre artificiellement leurs réseaux de pistes en damant et balisant des itinéraires jadis libres, pour les dénaturer et en interdire l'accès aux randonneurs non payants. Les fédérations abusées ont déjà réagi et ne manqueront pas de faire valoir le droits des randonneurs.

Les réactions dans les clubs et associations de randonneurs sont vives. Sur le terrain, les risques d'accidents sont réels.

La raquette a nourri son succès de ses différences. Le succès original, en France, de ce mode ancestral de déplacement à des fins de loisirs, tient pour une grande part à la force des arguments et à l'énergie déployée par les pionniers de l'activité. La raquette c'est : "La neige à la portée de tous" "pour aller ailleurs, autrement" "A raquettes c'est la liberté d'aller au gré de ses envies, dans le respect du milieu naturel" "Pour aller loin des pistes et des stations, de la foule et du béton" "Découvrir la montagne et la nature au rythme lent du trappeur randonneur" "pour s'inviter dans le monde secret de l'hiver" "c'est l'activité de montagne la plus simple et la plus facilement abordable"...

Le développement de cette merveilleuse activité hivernale, sportive et de découverte ne tient pas au hasard. La raquette a nourri son succès de ses différences.

Ceux qui sont à l'origine du succès de la raquette à neige, les principaux acteurs de son développement, les promoteurs infatigables d'une pratique responsable et respectueuse de la montagne et des autres usagés... se sentent comme moi, dépossédés, floués, trahis...

Avec eux, et tous ceux pour qui la montagne n'est pas qu'une source de profit, j'appelle à résister au dévoiement d'une activité de découverte merveilleuse, et aux visées mercantiles, en recommandant aux touristes d'éviter les sites de vacances qui les prennent pour des vaches à lait, et aux randonneurs de ne pas se laisser interdire l'accès aux terrains restés vierges et aux itinéraires jadis libres.

Merci à ceux qui comprendront que ce combat dépasse largement le microcosme des passionnés, de diffuser ce dossier pour que la nature reste un espace de liberté, et la raquette à neige la plus merveilleuse manière de parcourir et de découvrir les paysages enneigés. ■

